

Poitiers, le 22 septembre 2020

Retour aux 90 km/h dans le Département de la Vienne

Sept itinéraires routiers ont reçu un avis favorable de la Commission Départementale de la Sécurité Routière, réunie le 25 août dernier, pour le retour aux 90km/h. Les premiers panneaux 90 sont installés sur la RD 347 et les RD741/RD1.

Ils ont été dévoilés sur la RD 347, samedi 19 septembre, en présence d'élus départementaux et de Joël DAZAS, Maire de Loudun et Président de la Communauté de Communes du Pays Loudunais et sur les RD741/RD1, le lundi 21 septembre par Gilbert BEAUJANEAU, Vice-Président du Département en charge des Routes et François BOCK, Conseiller Départemental, rapporteur de la commission des Routes.

La sécurité routière, une préoccupation permanente

Sur les 4 700 km de routes du réseau routier départemental, le Département de la Vienne a proposé d'étudier 200 kilomètres pour un retour à 90 km/h. Comme le soulignait Gilbert BEAUJANEAU, Vice-Président du Département en charge des Routes, lors de la Commission Départementale de la Sécurité Routière, le 25 août dernier «la sécurité routière est une préoccupation permanente du Département dans ses missions de gestionnaire de la voirie. Dans la Vienne, et notamment dans les secteurs ruraux, la mesure d'abaissement de la vitesse à 80km/h a été perçue comme pénalisante pour les populations pour lesquelles l'automobile est le seul moyen de mobilité». Conformément à la loi d'Orientation des Mobilités autorisant les Départements à relever la vitesse maximale autorisée à 90 km/h, une étude d'accidentalité a été réalisée pour les itinéraires, en analysant des sections homogènes, notamment en termes de trafic. Une enquête a également été menée auprès de l'ensemble des communes en 2019.

«Le croisement des propositions du terrain, de celles des élus, des Conseillers Départementaux et des techniciens ont abouti à une proposition cohérente et raisonnable», estime Gilbert BEAUJANEAU.

Sept itinéraires validés

Huit itinéraires ont été soumis au vote, sept ont reçu un avis favorable, à savoir :

- ° Migné-Auxances / Maine-et-Loire (RD 347)
- ° Loudun /Indre-et-Loire (RD 61)
- ° Vouillé / Jaunay-Marigny (RD 62 et RD 169)
- ° Jaunay-Marigny / Indre-et-Loire (RD 910 et RD 161)
- ° Saint-Julien-l'Ars / Indre (RD 951)
- ° Saint-Benoît /Civray (RD 741 et RD 1)
- ° Fontaine-le-Comte / Deux-sèvres (RD 611)

L'itinéraire Montmorillon / Lussac-les-Châteaux (RD 727 et RD 727 B) a reçu un avis défavorable, du fait, notamment, de sa trop courte distance. Le Département a pris acte de cette décision et ne passera pas outre l'avis consultatif de la commission.

Les arrêtés de circulation ont été signés la semaine dernière et les panneaux 90 sont installés, sur deux premiers tronçons, celui de Migné-Auxances / Maine-et-Loire (RD 347) et celui de Saint-Benoît /Civray (RD 741 et RD 1). La mise en place des panneaux, **près de 200 au total**, sur l'ensemble des itinéraires, doit intervenir **d'ici la fin du mois de septembre**.

Contact

Presse Département de la Vienne :

Karine DUFOUR - kdufour@departement86.fr - 05 49 55 66 73 / 06 07 24 02 19